

2530111954N00001 00000 1E00585465102



Théâtre National de Strasbourg
1 AVENUE DE LA MARSEILLAISE
BP 184 R5
67005 STRASBOURG CEDEX



2530111954N0000170102



PARIS LE 11/01/2023

LREL

Objet : PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE A COMPTER DU 19 JANVIER 2023

La Première Ministre, Elisabeth Borne, a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une augmentation de la durée de cotisations.

Cette réforme va frapper l'ensemble des travailleuses et travailleurs de nos secteurs et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, et celles et ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue. Cette réforme est un non-sens alors même que tout le monde observe le chômage de masse qui frappe les seniors dès 60 ans.

A ce stade, aucune garantie n'est donnée pour le maintien des régimes « pionniers » des salarié·es de l'Opéra National de Paris et de la Comédie Française.

Si elle est mise en place, cette réforme marquerait un nouveau recul des droits des travailleuses et travailleurs de nos secteurs. Elle n'apporte pas non plus de réponse quant aux problématiques concrètes qui se posent à nos professions confrontées à des parcours discontinues et à la précarité. Rien n'est prévue pour la suppression des exonérations de cotisations sociales qui grèvent actuellement les retraites des salarié·es intermittent·es du spectacle, rien n'est prévu pour garantir davantage de solidarité dans notre système de retraite de base pendant les périodes de chômage indemnisées, rien n'est prévu pour les périodes de chômage non-indemnisées qui sont autant de trous dans nos carrières.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales au niveau interprofessionnel se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Les prochaines semaines vont être déterminantes pour faire reculer le gouvernement.

Le 19 janvier 2023, une première journée de mobilisation interprofessionnelle et des manifestations auront lieu dans toute la France, c'est l'occasion de montrer que les professionnel·les du spectacle se mobilisent avec tous les secteurs.

La CGT Spectacle revendique :

- Le retrait du projet du gouvernement et la mise en place d'un véritable projet politique partagé avec la population avec la mise en place d'une retraite à 60 ans ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'augmentation générale des salaires.
- La suppression immédiate des niches sociales et en particulier des abattements sociaux qui grèvent les retraites des intermittent·es ;
- Davantage de solidarité au sein de notre régime de base pour prendre en compte les périodes de chômage indemnisé et non indemnisé ;
- Une sécurité sociale professionnelle et notamment la mise en place d'une prévoyance pour couvrir les arrêts de travail des intermittent·es du spectacle.

La Fédération CGT du Spectacle dépose un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 19 janvier 2023 à 0h pour que tou·tes les salarié·es engagé·es dans vos établissements puissent participer à cette journée de grève et de manifestations.

Denis Gravouil

Secrétaire Général



23.01.11.1954.N000017.0202

2530111954N00002 00000 1E00585465119



Théâtre National de l'Odéon
2 RUE CORNEILLE
75006 PARIS



2530111954N0000270102



PARIS LE 11/01/2023

LREL

Objet : PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE A COMPTER DU 19 JANVIER 2023

La Première Ministre, Elisabeth Borne, a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une augmentation de la durée de cotisations.

Cette réforme va frapper l'ensemble des travailleuses et travailleurs de nos secteurs et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, et celles et ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue. Cette réforme est un non-sens alors même que tout le monde observe le chômage de masse qui frappe les seniors dès 60 ans.

A ce stade, aucune garantie n'est donnée pour le maintien des régimes « pionniers » des salarié·es de l'Opéra National de Paris et de la Comédie Française.

Si elle est mise en place, cette réforme marquerait un nouveau recul des droits des travailleuses et travailleurs de nos secteurs. Elle n'apporte pas non plus de réponse quant aux problématiques concrètes qui se posent à nos professions confrontées à des parcours discontinues et à la précarité. Rien n'est prévue pour la suppression des exonérations de cotisations sociales qui grèvent actuellement les retraites des salarié·es intermittent·es du spectacle, rien n'est prévu pour garantir davantage de solidarité dans notre système de retraite de base pendant les périodes de chômage indemnisées, rien n'est prévu pour les périodes de chômage non-indemnisées qui sont autant de trous dans nos carrières.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales au niveau interprofessionnel se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Les prochaines semaines vont être déterminantes pour faire reculer le gouvernement.

Le 19 janvier 2023, une première journée de mobilisation interprofessionnelle et des manifestations auront lieu dans toute la France, c'est l'occasion de montrer que les professionnel·les du spectacle se mobilisent avec tous les secteurs.

La CGT Spectacle revendique :

- Le retrait du projet du gouvernement et la mise en place d'un véritable projet politique partagé avec la population avec la mise en place d'une retraite à 60 ans ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'augmentation générale des salaires.
- La suppression immédiate des niches sociales et en particulier des abattements sociaux qui grèvent les retraites des intermittent·es ;
- Davantage de solidarité au sein de notre régime de base pour prendre en compte les périodes de chômage indemnisé et non indemnisé ;
- Une sécurité sociale professionnelle et notamment la mise en place d'une prévoyance pour couvrir les arrêts de travail des intermittent·es du spectacle.

La Fédération CGT du Spectacle dépose un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 19 janvier 2023 à 0h pour que tou·tes les salarié·es engagé·es dans vos établissements puissent participer à cette journée de grève et de manifestations.

Denis Gravouil

Secrétaire Général



23.01.11.1954.N000027.0202

2530111954N00003 00000 1E00585465126



EPPGHV
211 AVENUE JEAN JAURÈS
75019 PARIS



2530111954N0000370102



PARIS LE 11/01/2023

LREL

Objet : PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE A COMPTER DU 19 JANVIER 2023

La Première Ministre, Elisabeth Borne, a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une augmentation de la durée de cotisations.

Cette réforme va frapper l'ensemble des travailleuses et travailleurs de nos secteurs et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, et celles et ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue. Cette réforme est un non-sens alors même que tout le monde observe le chômage de masse qui frappe les seniors dès 60 ans.

A ce stade, aucune garantie n'est donnée pour le maintien des régimes « pionniers » des salarié·es de l'Opéra National de Paris et de la Comédie Française.

Si elle est mise en place, cette réforme marquerait un nouveau recul des droits des travailleuses et travailleurs de nos secteurs. Elle n'apporte pas non plus de réponse quant aux problématiques concrètes qui se posent à nos professions confrontées à des parcours discontinues et à la précarité. Rien n'est prévue pour la suppression des exonérations de cotisations sociales qui grèvent actuellement les retraites des salarié·es intermittent·es du spectacle, rien n'est prévu pour garantir davantage de solidarité dans notre système de retraite de base pendant les périodes de chômage indemnisées, rien n'est prévu pour les périodes de chômage non-indemnisées qui sont autant de trous dans nos carrières.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales au niveau interprofessionnel se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Les prochaines semaines vont être déterminantes pour faire reculer le gouvernement.

Le 19 janvier 2023, une première journée de mobilisation interprofessionnelle et des manifestations auront lieu dans toute la France, c'est l'occasion de montrer que les professionnel·les du spectacle se mobilisent avec tous les secteurs.

La CGT Spectacle revendique :

- Le retrait du projet du gouvernement et la mise en place d'un véritable projet politique partagé avec la population avec la mise en place d'une retraite à 60 ans ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'augmentation générale des salaires.
- La suppression immédiate des niches sociales et en particulier des abattements sociaux qui grèvent les retraites des intermittent·es ;
- Davantage de solidarité au sein de notre régime de base pour prendre en compte les périodes de chômage indemnisé et non indemnisé ;
- Une sécurité sociale professionnelle et notamment la mise en place d'une prévoyance pour couvrir les arrêts de travail des intermittent·es du spectacle.

La Fédération CGT du Spectacle dépose un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 19 janvier 2023 à 0h pour que tou·tes les salarié·es engagé·es dans vos établissements puissent participer à cette journée de grève et de manifestations.

Denis Gravouil

Secrétaire Général



23.01.11.1954.N000037.0202

2530111954N00004 00000 1E00585465133



Philharmonie de Paris
221 AVENUE JEAN-JAURÈS
75019 PARIS



2530111954N0000470102



PARIS LE 11/01/2023

LREL

Objet : PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE A COMPTER DU 19 JANVIER 2023

La Première Ministre, Elisabeth Borne, a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une augmentation de la durée de cotisations.

Cette réforme va frapper l'ensemble des travailleuses et travailleurs de nos secteurs et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, et celles et ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue. Cette réforme est un non-sens alors même que tout le monde observe le chômage de masse qui frappe les seniors dès 60 ans.

A ce stade, aucune garantie n'est donnée pour le maintien des régimes « pionniers » des salarié·es de l'Opéra National de Paris et de la Comédie Française.

Si elle est mise en place, cette réforme marquerait un nouveau recul des droits des travailleuses et travailleurs de nos secteurs. Elle n'apporte pas non plus de réponse quant aux problématiques concrètes qui se posent à nos professions confrontées à des parcours discontinues et à la précarité. Rien n'est prévue pour la suppression des exonérations de cotisations sociales qui grèvent actuellement les retraites des salarié·es intermittent·es du spectacle, rien n'est prévu pour garantir davantage de solidarité dans notre système de retraite de base pendant les périodes de chômage indemnisées, rien n'est prévu pour les périodes de chômage non-indemnisées qui sont autant de trous dans nos carrières.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales au niveau interprofessionnel se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Les prochaines semaines vont être déterminantes pour faire reculer le gouvernement.

Le 19 janvier 2023, une première journée de mobilisation interprofessionnelle et des manifestations auront lieu dans toute la France, c'est l'occasion de montrer que les professionnel·les du spectacle se mobilisent avec tous les secteurs.

La CGT Spectacle revendique :

- Le retrait du projet du gouvernement et la mise en place d'un véritable projet politique partagé avec la population avec la mise en place d'une retraite à 60 ans ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'augmentation générale des salaires.
- La suppression immédiate des niches sociales et en particulier des abattements sociaux qui grèvent les retraites des intermittent·es ;
- Davantage de solidarité au sein de notre régime de base pour prendre en compte les périodes de chômage indemnisé et non indemnisé ;
- Une sécurité sociale professionnelle et notamment la mise en place d'une prévoyance pour couvrir les arrêts de travail des intermittent·es du spectacle.

La Fédération CGT du Spectacle dépose un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 19 janvier 2023 à 0h pour que tou·tes les salarié·es engagé·es dans vos établissements puissent participer à cette journée de grève et de manifestations.

Denis Gravouil

Secrétaire Général



23.01.11.1954.N00004.7.0202

2530111954N00005 00000 1E00585465140



Théâtre National de la Colline
15 RUE MALTE BRUN
75020 PARIS



2530111954N0000570102



PARIS LE 11/01/2023

LREL

Objet : PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE A COMPTER DU 19 JANVIER 2023

La Première Ministre, Elisabeth Borne, a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une augmentation de la durée de cotisations.

Cette réforme va frapper l'ensemble des travailleuses et travailleurs de nos secteurs et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, et celles et ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue. Cette réforme est un non-sens alors même que tout le monde observe le chômage de masse qui frappe les seniors dès 60 ans.

A ce stade, aucune garantie n'est donnée pour le maintien des régimes « pionniers » des salarié-es de l'Opéra National de Paris et de la Comédie Française.

Si elle est mise en place, cette réforme marquerait un nouveau recul des droits des travailleuses et travailleurs de nos secteurs. Elle n'apporte pas non plus de réponse quant aux problématiques concrètes qui se posent à nos professions confrontées à des parcours discontinues et à la précarité. Rien n'est prévue pour la suppression des exonérations de cotisations sociales qui grèvent actuellement les retraites des salarié-es intermittent-es du spectacle, rien n'est prévu pour garantir davantage de solidarité dans notre système de retraite de base pendant les périodes de chômage indemnisées, rien n'est prévu pour les périodes de chômage non-indemnisées qui sont autant de trous dans nos carrières.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales au niveau interprofessionnel se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Les prochaines semaines vont être déterminantes pour faire reculer le gouvernement.

Le 19 janvier 2023, une première journée de mobilisation interprofessionnelle et des manifestations auront lieu dans toute la France, c'est l'occasion de montrer que les professionnel-les du spectacle se mobilisent avec tous les secteurs.

La CGT Spectacle revendique :

- Le retrait du projet du gouvernement et la mise en place d'un véritable projet politique partagé avec la population avec la mise en place d'une retraite à 60 ans ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'augmentation générale des salaires.
- La suppression immédiate des niches sociales et en particulier des abattements sociaux qui grèvent les retraites des intermittent-es ;
- Davantage de solidarité au sein de notre régime de base pour prendre en compte les périodes de chômage indemnisé et non indemnisé ;
- Une sécurité sociale professionnelle et notamment la mise en place d'une prévoyance pour couvrir les arrêts de travail des intermittent-es du spectacle.

La Fédération CGT du Spectacle dépose un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 19 janvier 2023 à 0h pour que tou-ttes les salarié-es engagé-es dans vos établissements puissent participer à cette journée de grève et de manifestations.

Denis Gravouil

Secrétaire Général



23.01.11.1954.N000057.0202

253011954N00006 00000 1E00585465157



Théâtre National de Chaillot
PLACE DU TROCADÉRO
75116 PARIS



253011954N0000670102



PARIS LE 11/01/2023

LREL

Objet : PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE A COMPTER DU 19 JANVIER 2023

La Première Ministre, Elisabeth Borne, a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une augmentation de la durée de cotisations.

Cette réforme va frapper l'ensemble des travailleuses et travailleurs de nos secteurs et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, et celles et ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue. Cette réforme est un non-sens alors même que tout le monde observe le chômage de masse qui frappe les seniors dès 60 ans.

A ce stade, aucune garantie n'est donnée pour le maintien des régimes « pionniers » des salarié·es de l'Opéra National de Paris et de la Comédie Française.

Si elle est mise en place, cette réforme marquerait un nouveau recul des droits des travailleuses et travailleurs de nos secteurs. Elle n'apporte pas non plus de réponse quant aux problématiques concrètes qui se posent à nos professions confrontées à des parcours discontinues et à la précarité. Rien n'est prévue pour la suppression des exonérations de cotisations sociales qui grèvent actuellement les retraites des salarié·es intermittent·es du spectacle, rien n'est prévu pour garantir davantage de solidarité dans notre système de retraite de base pendant les périodes de chômage indemnisées, rien n'est prévu pour les périodes de chômage non-indemnisées qui sont autant de trous dans nos carrières.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales au niveau interprofessionnel se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Les prochaines semaines vont être déterminantes pour faire reculer le gouvernement.

Le 19 janvier 2023, une première journée de mobilisation interprofessionnelle et des manifestations auront lieu dans toute la France, c'est l'occasion de montrer que les professionnel·les du spectacle se mobilisent avec tous les secteurs.

La CGT Spectacle revendique :

- Le retrait du projet du gouvernement et la mise en place d'un véritable projet politique partagé avec la population avec la mise en place d'une retraite à 60 ans ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'augmentation générale des salaires.
- La suppression immédiate des niches sociales et en particulier des abattements sociaux qui grèvent les retraites des intermittent·es ;
- Davantage de solidarité au sein de notre régime de base pour prendre en compte les périodes de chômage indemnisé et non indemnisé ;
- Une sécurité sociale professionnelle et notamment la mise en place d'une prévoyance pour couvrir les arrêts de travail des intermittent·es du spectacle.

La Fédération CGT du Spectacle dépose un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 19 janvier 2023 à 0h pour que tou·tes les salarié·es engagé·es dans vos établissements puissent participer à cette journée de grève et de manifestations.

Denis Gravouil

Secrétaire Général



23.01.11.1954.N000067.0202